



Dossier Médical Personnel (DMP) et accès par les SAMU

Rennes, 7 décembre 2012



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ



Le déploiement du DMP en chiffres

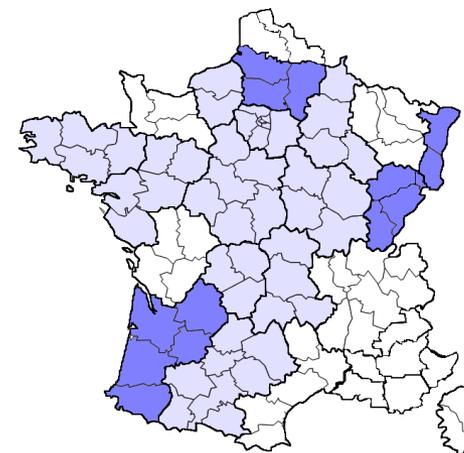
249 893 usagers disposent d'un DMP

4 427 professionnels de santé libéraux

191 établissements

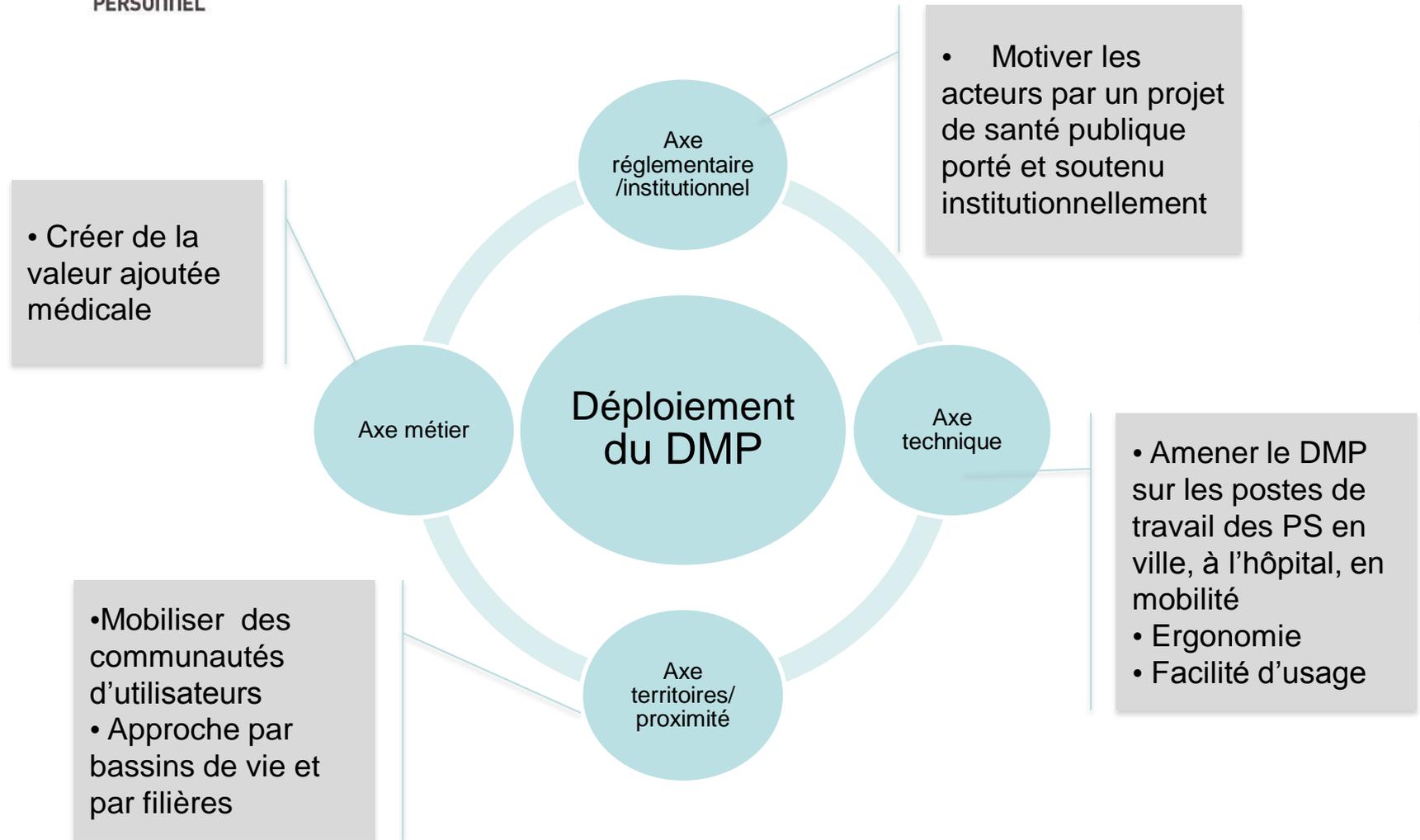
14 régions dans le programme « DMP en région »

~ 30 bassins de santé



La moitié des DMP créés sont alimentés

502 567 documents sont déposés dans le DMP



- Depuis avril 2011 : **homologation** des logiciels de professionnels de santé à la **DMP compatibilité**
 - ✓ équipe à l'écoute, FAQ, environnements de test...
- Dossier des **spécifications** fonctionnelles et techniques des interfaces DMP des logiciels de professionnels de santé (V1.0.1) disponible sur esante.gouv.fr
 - ✓ Accès spécifiques pour les **logiciels de régulation des urgences (SAMU- centre 15)**, dont la possibilité d'effectuer une « recherche d'un patient sur le DMP sans INS » en authentification indirecte * par le PARM (transaction TD4.5)

** Commande de certificats serveurs ASIP spécifiques pour les services de régulation médicale d'urgence*

- **221** inscriptions à la liste de diffusion 
- **112** éditeurs ont souscrit le contrat 
- **57** éditeurs ont au moins un LPS homologué 
- **105** logiciels homologués 

Liste sur : <http://www.dmp.gouv.fr/DMP-Compatibilite>

Pas encore de logiciel de régulation (SAMU-Centre 15) homologué



DMP DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL

VOTRE CARNET DE SANTÉ INFORMATISÉ

Le Dossier Médical Personnel (DMP) est un dossier médical informatisé, accessible via Internet.

Il permet aux professionnels de santé qui prennent en charge le patient de partager les informations de santé utiles à la coordination des soins du patient. Le DMP peut être créé lors d'une consultation médicale ou lors d'une admission dans une structure de soins. Pour accéder à votre DMP ou aux DMP de vos patients, rendez-vous à la rubrique « Accès direct au DMP ».

DMP, plus on sait, mieux on se porte.

Service public gratuit

Partage des informations médicales facilité

Confidentiel et sécurisé

223 035 DMP créés*

ACCÈS DIRECT AU DMP

PATIENT

PROFESSIONNEL DE SANTÉ

*au 20/10/2012

ACTUALITÉS DU SITE

14.09.2012 Formez-vous gratuitement au DMP

10.10.2012 Le site DMP évolue

05.10.2012 La liste des établissements de santé utilisant le DMP

Le site dmp.gouv.fr permet également **d'accéder au DMP** tant que la solution logicielle utilisée n'est pas « DMP compatible ».

- ✓ Authentification par carte CPS
- ✓ Nécessite de connaître l'INS (qui peut être transmis par mail, tel, ou fax)

D'ici la mi 2013 : possibilité pour les centres de régulation d'urgence d'effectuer la recherche d'un patient sur le DMP sans INS depuis le portail.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

claire.lenain@sante.gouv.fr



Pour en savoir plus
DMP Info Service

Patients

 **N°Azur 0 810 33 00 33**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Professionnels de santé

 **N°Azur 0 810 33 11 33**

PRIX D'UN APPEL LOCAL

dmp.gouv.fr

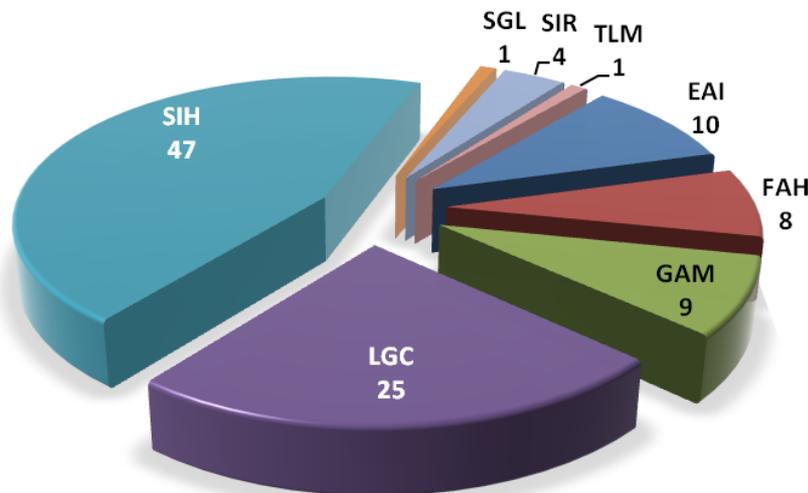


MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ



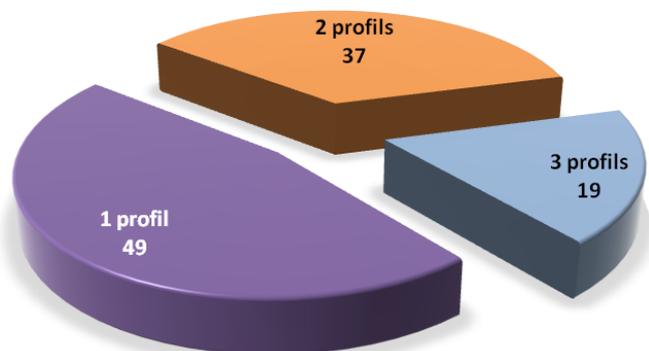
Typologie des logiciels homologués

Nb de logiciels homologués par type

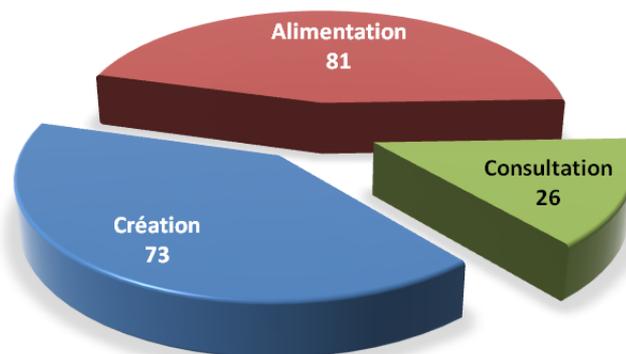


- EAI** : Intégration d'Application d'Entreprise (Connecteur, passerelle, etc.)
- FAH** : Fournisseur d'Application Hébergée
- GAM** : Gestion Administrative des Malades
- LGC** : Logiciel de Gestion de Cabinet
- SIH** : Système d'Information Hospitalier
- SGL** : Système de Gestion de Laboratoire
- SIR** : Système d'Information de Radiologie (RIS/PACS)
- TLM** : logiciel de Télémédecine

Nb de logiciels homologués par nb de profils implémentés



Nb de logiciels homologués par profil
(Certains logiciels implémentent plusieurs profils)



502 567 documents contenus dans les DMP

